

Sécuriser et optimiser ses contrats de sponsoring et les droits d'image

Savoir appliquer les bonnes clauses sur ses contrats de sponsoring pour sécuriser la relation ayant droit/partenaire et optimiser l'utilisation des droits d'image individuelle et collective.

Programme

ÉTAPE 1 - Qu'est-ce qu'un contrat de sponsoring sportif ?

Forme juridique du sponsoring
Les négociations
La conclusion

ÉTAPE 2 - Le contrat de A à Z et les clauses adaptées

Obligations des parties
Préambule, parties, clauses de définition
Corps du contrat et les clauses adaptées
Signature du contrat

ÉTAPE 3 - L'image et les différentes images dans le sport

Les clauses spécifiques au contrat d'image (exclusivité, disponibilité, renouvellement...)
Le sportif est-il un mannequin ?
L'exploitation de l'image individuelle par les partenaires
L'exploitation de l'image individuelle associée par les clubs et leurs sponsors
Le cas particulier de l'image des équipes de France

ÉTAPE 4 - Règles spéciales et droit de la publicité liées au sponsoring sportif

Sport, alcool et tabac : les règles de la Loi Evin
Contrats de sponsoring et paris sur internet

ÉTAPE 5 - Cas pratiques issus de l'actualité juridique, la jurisprudence et les nouvelles mesures

Durée des contrats de sponsoring
Clauses de reconduction et d'exclusivité

Intervenant

Fabrice RIZZO et Jean-Michel MARMAYOU figurent parmi les juristes en droit du sport les plus réputés en France. Ils dirigent le Centre de Droit du Sport de Marseille et le Lamy Droit du Sport. Ils animent en exclusivité pour Fast Sport les sessions pour les professionnels du sport.

"Nous abordons cette formation sur mesure de façon concrète pour refléter au plus près la réalité du partenariat."

Formation sur mesure

OBJECTIFS

- Acquérir les notions juridiques pour négocier un partenariat
- Identifier les clauses spécifiques
- Comprendre les enjeux liés à la conclusion, l'exécution et la rupture des contrats de sponsoring
- Identifier et optimiser les droits d'image individuelle et collective

PUBLIC

Tout public marketing ou juridique, en fédération, club, chez l'annonceur.
Avocats et juristes.

Pré-requis : maîtriser les bases du sponsoring sportif

PÉDAGOGIE

Alternance de données de cadrage et d'ateliers pratiques
J-7 : questionnaire d'évaluation initiale
Jour J : Évaluation des acquis par QCM

Durée
1 jour
en présentiel ou distanciel

Tarif
Nous consulter
contact@fast-sport.fr

PARTICIPANT Signataire

SESSION DU

Nom Prénom

Entreprise Fonction

Tel Portable Email

Vos objectifs

.....

.....

.....

Cadre réservé à Fast Sport

Validé Refusé

COORDONNÉES ENTREPRISE & DEMANDEUR

Entreprise

Nom & prénom Fonction

Tel. Email

Adresse

Code postal Ville

Facturation à l'entreprise Convocation à envoyer: au participant au demandeur

Financement OPCO La demande de stage est-elle déjà effectuée auprès de l'OPCO? Oui Non

OPCO N° adhérent

Contact Référence de la demande de stage :

Signature et cachet de l'entreprise
Date / /

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'inscription et d'annulation mentionnées au verso
Bulletin à envoyer par mail à contact@fast-sport.fr



LE CENTRE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS
DU SPORT BUSINESS

N° FORMATEUR 11 75 42302 75

18 rue de l'Atlas
75019 Paris

Tèl. 01 71 18 30 13
contact@fast-sport.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

Le montant des frais de formation est à régler par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de Fast Sport avant le début du stage. FAST SPORT se réserve le droit de disposer librement des places retenues par l'entreprise cliente tant que l'intégralité du prix du stage n'est pas totalement acquittée.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signée à FAST SPORT.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée au Client.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à Fast Sport au premier jour de la formation, FAST SPORT se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client qui en demandera paiement par son OPCO par la suite.

Le tarif comprend la participation au stage, les frais de repas du midi si mentionné au programme, et le support pédagogique remis lors de la formation. Les tarifs sont entendus Hors Taxes et à majorer du taux de TVA applicable.

Par souci de qualité, le nombre de participants est limité pour chacune des sessions. Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter le stage à tout moment si le nombre de participants est insuffisant. Aucun dédommagement ne sera consenti en cas d'annulation par FAST SPORT.

FAST SPORT se réserve la possibilité de vous citer parmi ses références clients (entité, logo, verbatim et session suivie).

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes : Aucune pénalité ne sera appliquée si le client confirme son annulation par écrit plus de 30 jours avant la date de la formation.

Entre 30 jours et 14 jours ouvrés avant la date de la formation, une retenue de 300€ sera appliquée.

Moins de 13 jours avant la date de la formation, 50% des frais d'inscription seront retenus.

Une pénalité de 100% des frais est appliquée pour toute annulation dans les 5 jours ouvrés avant la formation. Un remplacement est admis à tout moment sur demande écrite. Ces pénalités ne sont pas imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de formation.



FAST SPORT

Le centre de formation des professionnels du sport



fast-sport.fr
academiefastsport.fr
lexiquedusport.fr

Tel. 01 71 18 30 13
contact@fast-sport.fr



Numéro agrément f 11 75 42302 75



processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée
au titre de la Catégorie d'action :
Actions de formation

FAST SPORT N° d'agrément formation 11 75 42302 75 RCS Paris 498 365 329 Code NAF 8559A SIRET 49836532900040 TVA FR79498365329